

Vos questions / nos réponses

Aider un proche

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/05/2020 22:02

Bonjour je vous contacte car je ne sais plus quoi faire, ma mère étant une droguee depuis toujours elle a fumer du cannabis toute sa vie et si shit, elle a réussie à arrêter 3mois avec des aides des hospitalisations des médicaments ect, et cela fait maintenant 3semaines qu'elle a repris à fumer en plus de sais médicaments je ne sais pas si c'est bon, je ne sais plus quoi faire elle renonce les aides elle assume pas car elle cache tout voilà j'espère avoir une réponse

Mise en ligne le 20/05/2020

Bonjour,

Nous comprenons que la situation soit difficile à vivre pour vous. Nous allons essayer de vous apporter quelques éléments, qui nous l'espérons pourront vous aider.

Il est compliqué d'obliger une personne à arrêter ses consommations si elle ne le souhaite pas. Votre mère a réussi à arrêter pendant trois mois, c'est déjà un premier pas même si elle a repris. Il faut parfois plusieurs arrêts pour que la personne réussisse finalement à arrêter totalement.

Il est cependant très douloureux pour vous de vivre dans ces circonstances et il est important que vous puissiez vous protéger de cette situation. Vous pouvez peut être trouver de l'aide auprès de proches, tels que votre famille (père, grands parents, oncle, tante...) ou encore au sein de votre établissement scolaire, comme l'infirmière référente ou encore auprès d'un psychologue. Il ne faut pas rester seule avec cela, vous avez eu raison de venir nous en parler.

Vous pouvez également rencontrer des professionnels spécialisés en addictologie dans des structures spécialisées que sont les CJC (Consultations Jeunes Consommateurs) ou la Maison des Adolescents. Ce sont des lieux d'accueil pour les jeunes entre 12 et 25 ans, ayant un problème de consommation ou ayant un proche dépendant. Des professionnels tels que des psychologues, des éducateurs spécialisés ou encore des infirmières pourront être à votre écoute et vous apporter le soutien dont vous avez besoin. Nous vous joignons des adresses près de chez vous ci-dessous. Les consultations y sont gratuites et confidentielles.

Nous vous transmettons aussi des articles ci-dessous en lien avec la re consommation d'un proche et la nécessité d'être aidé en tant qu'entourage.

Enfin, vous pouvez nous recontacter afin d'échanger davantage sur la situation avec un de nos écoutants, ils sont aussi là pour cela. Nous sommes disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) et par Chat de 8h à minuit.

Avec tout notre soutien,

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

CSAPA Douar Nevez à Lorient

39 rue de la Villeneuve
56100 LORIENT

Tél : 02 97 21 47 71

Site web : www.douarnevez.com

Accueil du public : Sur rendez-vous : Lundi : 8h00 -19h00, Mardi 8h00 -13h00 / 17h00 -19h00, Mercredi : 8h00-19h00, Jeudi : 8h00 - 19h00, Vendredi 8h00 - 17h00

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place et sur rendez-vous - Permanence de consultation à la Maison des Adolescents de Lorient (2 rue du Poulorio) sur rendez-vous au 02-97-64-71-33 et à la Mission Locale du Pays de Lorient.

Substitution : Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis.

[Voir la fiche détaillée](#)

La Maison des Adolescents de Lorient

2 Rue du Poulorio
CMP/CATTP
56100 LORIENT

Tél : 02 97 64 71 33

Site web : www.ch-charcot56.fr

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h-18h le samedi de 9h à 17h00 sur rendez-vous.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous, à destination des jeunes de 12 à 18 ans: tous les lundi de 14h à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Se faire aider](#)